

PHILIPS

capsule

Mentions réglementaires de Philips Axon

Introduction

Cette notice contient les informations réglementaires concernant le produit Philips Axon et constitue donc une extension du *Mode d'emploi du système Philips Axon*. Elle détaille les déclarations de conformité nécessaires pour que le produit soit certifié et approuvé. Philips s'engage donc à fournir des produits conformes aux normes, lois et réglementations.

Marques d'homologation



Marquage de conformité avec la réglementation australienne (MCR). Conformité avec les communications australiennes
Disposition réglementaire de l'Autorité des médias (ACMA) / Compatibilité électromagnétique (EMC)



Conformité aux directives européennes



Déclaration de conformité FCC. Axon respecte les limites d'émissions électromagnétiques spécifiées par la Federal Communications Commission des États-Unis.



Tri sélectif des déchets électriques et électroniques (directive DEEE)



Marquage de sécurité NRTL



Conformité aux exigences taïwanaises du Bureau of Standards, Metrology and Inspection (BSMI)



Étiquette de certification de la Commission nationale des communications (NCC) de Taïwan



Conformité aux exigences de l'Autorité indépendante des communications d'Afrique du Sud (ICASA)



Marque de conformité du Golfe (marque G).
Conformité aux règlements techniques du Conseil de coopération du Golfe



Conformité aux exigences réglementaires et approbations Federal Communications Commission (FCC) - États-Unis

Le système Philips Axon est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Le fonctionnement est sujet à deux conditions :

- cet appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles ;
- cet appareil doit accepter la réception de toute interférence, y compris les interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Remarque : cet équipement a été testé et s'est révélé conforme aux limites pour un appareil numérique de Classe A, au titre de la partie 15 des règles de la FCC. Ces seuils visent à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé en environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser des fréquences radio ; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux consignes de ce manuel, il peut produire des interférences nuisibles aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement en zone résidentielle est susceptible de produire des interférences nuisibles ; l'utilisateur devra corriger ces interférences à ses frais.

Remarque : Pour un fonctionnement de 5,180 ~ 5,250 GHz / 5,500 ~ 5,700 GHz comme gamme de fréquence, le système Axon est limité aux environnements intérieurs. La bande de 5 600-5 650 MHz sera désactivée par le logiciel pendant la fabrication et ne peut pas être modifiée par l'utilisateur final. Cet appareil répond à toutes les autres exigences précisées dans la partie 15E, section 15.407 des règles de la FCC.

Précaution : Philips ne peut être tenu pour responsable des interférences radio ou télévisuelles produites par des altérations ou modifications non autorisées de ce matériel. Des altérations ou modifications non autorisées risquent de révoquer le droit d'utilisation du matériel dont bénéficie l'utilisateur.

Mise en garde : Toute altération ou modification non expressément autorisée par le tiers responsable de la conformité risque de révoquer le droit de cet équipement dont bénéficie l'utilisateur. Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit ou opéré en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Déclaration d'exposition aux radiations

Cet équipement est conforme avec les limites d'exposition aux radiations de la FCC définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et le corps.

Remarque : Le choix du code pays concerne les modèles hors États-Unis uniquement et n'est pas disponible sur tous les modèles américains. Selon la réglementation de la FCC, tous les produits Wi-Fi commercialisés aux États-Unis doivent être en configuration fixe sur les canaux américains seulement.

Canada

Déclaration d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (anciennement Industrie Canada)

CAN ICES-003 B / NMB-003 B

Cet appareil contient un ou plusieurs émetteurs/récepteurs exempts de licence en conformité avec les règles RSS sans licence d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles ;
- (2) Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Déclaration d'exposition aux radiations

Cet équipement est conforme avec les limites d'exposition aux radiations de la ISED définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé à une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et le corps.

Précaution : Cet appareil fonctionne sur la bande 5150-5350 MHz, réservée à un usage à l'intérieur.

Pour plus de détails, contactez votre bureau Industrie Canada local.

Union européenne

Déclaration CE

Philips déclare par la présente que cet appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU du Conseil du 16 avril 2014 relative aux équipements radio et porte donc le marquage CE.

Ce matériel peut être utilisé dans les pays suivants :

Allemagne	Grèce	Pays-Bas
Autriche	Hongrie	Pologne
Belgique	Irlande	Portugal
Bulgarie	Islande	République tchèque
Chypre	Italie	Roumanie
Croatie	Lettonie	Slovaquie
Danemark	Liechtenstein	Slovénie
Espagne	Lituanie	Suède
Estonie	Luxembourg	Suisse
Finlande	Malte	Turquie
France	Norvège	

Certains pays imposent des restrictions spécifiques ou des interdictions concernant les appareils qui fonctionnent sur la bande de fréquence de 5 GHz. Dans les pays européens notamment, certaines fréquences doivent, par exemple, être limitées à une utilisation à l'intérieur. La fréquence et la puissance maximale transmise dans l'UE sont indiquées ci-dessous :

2,412 – 2,472 GHz : 19,99 dBm max.

5,180 – 5,700 GHz : 22,99 dBm max.

Il est conseillé de respecter les réglementations locales.

Pour obtenir une copie de l'intégralité de la Déclaration de conformité RED, contacter un représentant Philips.



Conformité REACH

Conformément à la réglementation REACH 1907/2006, Article 33 et à l'introduction du plomb dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), Philips a identifié des composants dans le Philips Axon contenant du plomb à une quantité supérieure à 0,1 % poids/poids.

Le plomb a été détecté dans des supports hexagonaux du circuit imprimé. Ces composants sont internes et, par conséquent, n'exposent pas les utilisateurs à la substance. En outre, du plomb a également été détecté dans le connecteur CC. Ce composant est constitué d'un alliage contenant une petite quantité de plomb et ne doit pas libérer sa substance dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles.

Ces pièces répondent aux exemptions de la directive RoHS 2011/65/UE, à laquelle le Philips Axon est conforme, comme expliqué dans la section *Conformité aux directives RoHS et DEEE*.

Conformité aux directives RoHS et DEEE

Cet appareil NE contient AUCUNE des substances suivantes (dans des concentrations dépassant les seuils autorisés) :

- Plomb
- Mercure
- Cadmium
- Chrome hexavalent
- Polybromobiphényles (PBB)
- Polybromodiphényléthers (PBDE)
- Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP)
- Phtalate de benzyle et de butyle (BBP)
- Phtalate de dibutyle (DBP)
- Phtalate de diisobutyle (DIBP)

Dans l'Union européenne, ce produit et ses câbles doivent faire l'objet du tri sélectif et ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers. Pour plus de détails, voir la section *Recyclage et environnement* de ce document.

Le chrome, le plomb, le mercure, le cadmium ou ne sont pas ajoutés intentionnellement à des matériaux d'emballage et ne sont pas présents dans une concentration cumulée supérieure à 100 ppm d'impuretés accidentelles. Des plastiques et polymères non halogènes sont utilisés comme matériaux d'emballage. L'emballage est conforme à la directive 94/62/EC.

Grande Bretagne

Cet appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes du Règlement sur les équipements radio 2017, n° 2017 SI 2017/1206. Cet équipement peut être utilisé au Royaume-Uni.

Certains pays imposent des restrictions spécifiques ou des interdictions concernant les appareils qui fonctionnent sur la bande de fréquence de 5 GHz. Dans les pays européens notamment, certaines fréquences doivent, par exemple, être limitées à une utilisation à l'intérieur. Il est conseillé de respecter les réglementations locales.

Pour obtenir une copie de l'intégralité de la Déclaration de conformité UKCA, contacter votre représentant Philips.

Conformité aux directives RoHS et DEEE

Cet appareil NE contient AUCUNE des substances suivantes (dans des concentrations dépassant les seuils autorisés) :

- Plomb
- Mercure
- Cadmium
- Chrome hexavalent
- Polybromobiphényles (PBB)
- Polybromodiphényléthers (PBDE)
- Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP)
- Phtalate de benzyle et de butyle (BBP)
- Phtalate de dibutyle (DBP)
- Phtalate de diisobutyle (DIBP)

Les câbles doivent être collectés séparément et ne pas être jetés avec les déchets ménagers. Pour plus de détails, voir la section « *Recyclage et environnement* » de ce document.

Le chrome, le plomb, le mercure, le cadmium ou ne sont pas ajoutés intentionnellement à des matériaux d'emballage et ne sont pas présents dans une concentration cumulée supérieure à 100 ppm d'impuretés accidentelles. Des plastiques et polymères non halogènes sont utilisés comme matériaux d'emballage. L'emballage est conforme à la directive 94/62/EC.

Recyclage et environnement

La mise au rebut inappropriée du matériel informatique peut avoir un impact négatif sur la santé et l'environnement. Nous recommandons de mettre le système Axon, le DIM et les câbles série au rebut dans un établissement approprié pour en assurer la récupération et le recyclage. L'emballage et les manuels peuvent également être recyclés conformément aux réglementations de recyclage local.

Dans l'Union européenne, pour une aide au recyclage de ce produit, consulter le site destiné à nos clients : <https://customers.capsuletech.com/environment>

Tableau de conformité aux directives de sécurité et réglementaires

Domaine	Norme ou réglementation
Sécurité des appareils médicaux	EN 60601-1 CEI 60601-1 3è édition avec dérogations nationales pour les États-Unis et le Canada
Sécurité informatique	CEI 62368-1
Aptitude à l'utilisation des appareils médicaux	CEI 60601-1-6 CEI 62366
Logiciels d'appareils médicaux – Processus du cycle de vie du logiciel	CEI 62304

Domaine	Norme ou réglementation
CEM/IEM	FCC 47 CFR Partie 15 sous-partie B ICES-003 A / NMB-003 A EN 60601-1-2 CISPR 24 CISPR 32 CISPR 35 CEI 61000-3-2 CEI 61000-3-3
Radio	EN 301-489-1 EN 301 489-17 EN 301 893 EN 300 328 EN 62311 RSS-210 FCC 47 CFR 15 C FCC 47 CFR 15 E
OET65	ANSI/IEEE C95.1
Environnement/Conditionnement	Directive de l'UE 94/62/CE
Environnement	REACH 1907/2006
RoHS	Directive de l'UE 2011/65/UE
DEEE	Directive de l'UE 2012/19/UE

Japan Ministry of Internal Affairs and Communications (MIC) [Ministère japonais des Affaires intérieures et des communications]

Le Philips Axon est certifié conforme au Règlement technique, en vertu de la loi japonaise sur la radio.

Info-communications Media Development Authority (IMDA) Singapour

Le Philips Axon est un produit enregistré auprès de l'IMDA.

Mentions légales

© Koninklijke Philips N.V. et/ou ses filiales 2015. Tous droits réservés.

Ce produit et sa documentation sont protégés par des droits d'auteur et sont distribués sous licence limitant leur utilisation, copie, distribution et décompilation. Aucune partie de ce produit ou de sa documentation ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit, sans l'accord préalable écrit de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales.

Ces données techniques peuvent être soumises aux lois de transfert ou d'exportation et de réexportation (« exportation ») américaines et internationales. Les déviations contraires aux lois américaines et internationales sont strictement interdites.

Le logo Capsule est une marque déposée de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales aux États-Unis, dans l'UE et dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales, marques de service, marques déposées et marques de service déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Les éléments matériels et logiciels de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales sont soumis à toutes les licences et limitations de tiers figurant dans le fichier électronique « mentions légales de tiers » fourni avec le logiciel ou disponible sur demande auprès de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales.

DHF24917

DCN 2023-034